

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE VIE LYCENNE DU 19/03/2019.**

N° de la séance : 2 Nature de la séance : ordinaire  
En date du : Jeudi 19/03/2019 à 12H30  
Transmis le : Lundi 25/03/2019

Présidence : Le Proviseur, Marie-Claude BONAL  
Vice-président : Nicolas SEBASTIANI, élève de 1<sup>ère</sup> L2, élu représentant des élèves au CVL.

Secrétaire de séance : Catherine BRIVE, CPE

Membres absents / excusés : voir feuille d'émargement  
Nombre de membres présents : 14 en début de séance.

Quorum élèves : 6

Ordre du jour	Pages PV	Pages annexes	Points votés
<b>I - CVL</b>			
1 - Adoption du PV de la séance du 27/11/2018.....	1		Pour accord
2 - Adoption de l'ordre du jour.....	1		Pour accord
<b>II - VIE SCOLAIRE</b>			
1 – Préparation de la rentrée 2019, dotation horaire globalisée, tableau de répartition des moyens par discipline.....	2 et 3		Pour info
2 – Etat des lieux des projets			Pour info
A/ Liaison Délégués CVL / Délégués de classes	3		
B/ Inauguration de l'espace détente extérieur	3		
C –E3D(démarche développement durable)	3		
D – Restauration des espaces verts	3		
E – Redécoration du lycée par les élèves	3		
F – Café citoyen	3		
G – Club music	3		
H – Salle pour club jeu de rôles	4		
I – Club cinéma	4		
I – Course contre la faim	4		
Nombre de pages du procès-verbal: 3 (hors page de garde et émargement)			

Signature du Président du CVL et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Catherine BRIVE

Le Proviseur,

Marie-Claude BONAL



CONSEIL DE VIE LYCEENNE 2018-2019

Présidence : Mme Marie-Claude BONAL, Proviseur ou Mme Naïs MENGIN, Proviseur Adjoint

Vice-Président : M. Nicolas SEBASTIANI

Elèves

- 10 élus au suffrage direct pour deux ans

**Titulaires**

M. Clément GIRANDOLA

M. Leonardo PEREZ

M. Maxime TRONC

Mme Rachel ANFRIE

ABS Mme Esther FARANGE

ABS M. Hugo LEYDET

Mme Jessy MAIGA

M. Nicolas SEBASTIANI *à - desus*

M. Baptiste RUELLO BABALONI

Mme Claire TEILLERIE

**Suppléants**

M. Nathan MICHEL

M Hugo ROTA

M. Jérémy GRIMONT

M. Maël SEVERI

Mme Leana CARVALHO

Mme Eve GOMEZ

Mme Sophie MICHEL

M. Raphaël MARIA

Mme Vivian VOLUTI

M. Thomas PIZZIN

Personnels :

**Titulaires**

CPE : Mme Catherine BRIVE

Enseignants M. Fouad BOUKHRIS

Mme Roselyne MILANI

Mme Sandy ROLLAND

ABS Mme Céline ABRAN

Personnels ATOSS

Mme Katia CHARDON

EXC Mme Sadia LAMHARZI

Parents :

Mme Myriam BLANC

Mme Anne NGUYEN

**Suppléants**

Mme Martine BADAL

M. Sébastien AUDIBERT

M. Hubert PROAL

Mme Amélie LETERTRE

Mme Julie KOUMROUYAN

Mme Eliane TOURNEMIRE

M. Mariano CORSO

## I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Madame le Proviseur ouvre la séance à 12H37.

Le secrétariat de séance sera assuré par Madame BRIVE, CPE.

Les membres présents, excusés ou absents apparaissent sur la liste d'émargement jointe en dernière page.

## I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

### 1 - Adoption du PV de la séance du 27/11/2018

Le procès-verbal de la dernière séance du CVL en date du 27/11/2018 est validé par l'ensemble des membres du conseil.

Résultat du vote :      **Vote pour : 14**  
                                 **Vote contre : 0**  
                                 **Abstentions : 0**

## I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

### 2 - Adoption de l'ordre du jour

Aucune question diverse n'a été transmise au Proviseur.

L'ordre du jour présenté est accepté par l'ensemble des membres du conseil.

Résultat du vote :      **Vote pour : 14**  
                                 **Vote contre : 0**  
                                 **Abstentions : 0**

## II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

### 1 – 1 Préparation de la rentrée 2019

#### A/ Dotation horaire globalisée, tableau de répartition des moyens par discipline

POUR LE LEGT et aussi POUR LA SEP, les 2 dotations académiques constituent les moyens prévus en heures pour la rentrée qui suit pour tous les cours et toute l'organisation pédagogique.

Ce qui est mis au vote n'est pas le montant de l'enveloppe octroyée par le rectorat mais la répartition de ces moyens par discipline.

En respectant strictement la dotation accordée, cette répartition doit impérativement respecter les horaires nationaux dus à l'élève dans chaque niveau et dans chaque discipline en lien avec la formation concernée, en 3<sup>ème</sup> Prépa Pro, en Bac Pro, en Seconde générale, dans chaque série de Bac ES, L, S et STMG en Tales, pour le niveau des premières générales et les premières STMG.

A cette phase, la répartition est prévisionnelle.

Le début du travail consiste à préciser le nombre de classes et de groupes en lien avec les effectifs attendus.

La Prévision est ajustée en juin car elle dépend :

- du nombre réel d'inscrits et non pas seulement des élèves affectés en Seconde
- de la répartition des élèves de Seconde dans les enseignements d'exploration
  - dans les groupes de langues
  - dans les différentes séries en 1<sup>ère</sup> après l'orientation en fin de Seconde
  - dans chaque spécialité en 1<sup>ère</sup> L et chaque Terminale
  - selon le nombre de redoublants en Seconde, 1<sup>ère</sup> et Terminale.

Un volant d'heures lié à l'autonomie de l'établissement est à disposition. Elle permet de mettre plus d'heures professeurs que l'horaire minimal de l'élève en classe entière. Ceci permet de dédoubler des classes pour faire des cours en groupes, ou en groupes à effectif plus léger en accompagnement personnalisé par exemple.

De ce travail découle la prévision des postes d'enseignants nécessaires.

La dotation horaire globale est composée de deux enveloppes : les Heures Postes (HP) et les Heures Supplémentaires Année (HSA). Les heures postes correspondent aux emplois provisoires ou définitifs d'enseignants.

Une enveloppe relative aux indemnités pour mission particulière (IMP) est attribuée à chaque établissement. Cette enveloppe d'IMP est ventilée dans les différents domaines concernés (coordination, tutorat, mission d'intérêt pédagogique, etc.).

La comparaison se fait toujours de prévision à prévision, c'est-à-dire à la même période d'une année sur l'autre.

- Cette année pour le LEGT, la dotation est en hausse en quantité mais en baisse au regard du nombre d'élèves attendus l'évolution du H/E (nombre d'heures octroyé / nombre d'élèves prévus), avec +6H pour +72 élèves soit un H/E de 1,25 au lieu de 1.33. Donc la DGH n'est pas favorable même si avec la réforme des paramètres vont changer.
- Concernant la SEP, la dotation est revenue aux années stables avec 185H avec un nombre de classes qui ne change pas.

Le travail du chef d'établissement consiste à faire la proposition la meilleure possible dans l'enveloppe reçue, à ajuster le nombre de classes et à réfléchir aux priorités pédagogiques que l'on veut conserver ou mettre en place.

Il est possible en fin d'année de demander plus d'heures au Rectorat si les effectifs constatés à l'inscription sont supérieurs aux effectifs prévisionnels.

Les professeurs ont un nombre d'heures à faire lié à leur statut, un professeur agrégé doit un service de 15H par semaine, un professeur certifié ou un PLP 18H, un professeur d'EPS certifié 20H, agrégé 17H. Ces heures s'appellent des HEURES POSTE. Les heures faites en plus s'appellent HEURES SUPPLEMENTAIRES ANNEE. Maintenant les enseignants ne peuvent pas refuser la deuxième heure supplémentaire.

Les interventions portent sur les points suivants :

Comment seront nommées les nouvelles divisions ?

Il a été décidé que les divisions concernées par la réforme seront désignées par des lettres pour les distinguer des autres divisions.

## II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

### 2 – Etat des lieux des projets

#### A/ Liaison Délégués CVL / Délégués de classes

Pas d'avancée sur ce point.

#### B/ Inauguration de l'espace détente extérieur

Inauguration pendant la semaine de la culture avec un concert du club musique.

Léonardo fait le lien entre Madame Rolland et le club musique pour l'inclure dans le planning de la semaine de la culture.

Les élèves gérants de la cafétéria aideront au service du pot d'inauguration.

#### C –E3D(démarche développement durable)

Le groupe des éco délégués s'est réuni plusieurs fois.

Une journée d'intervention d'un spécialiste est prévue pour relancer la permaculture.

Rachel nous informe sur les visites des élèves de primaire de l'exposition « *Je consomme malin* ».

Pendant la semaine de la culture au labo de SVT des ateliers seront organisés pour fabriquer des produits soi-même.

Il n'y a pas eu d'article dans le bulletin –info sur le thème E3D, Madame Bonal le regrette comme le fait que le bulletin paraisse encore en impression papier.

#### D – Restauration des espaces verts

*Elèves responsables : Léonardo Perez, Nicolas Sébastiani, Claire Teillerie, Baptiste Ruello.*

Baptiste parle du projet « Green Box » et propose de planter des plantes de saison dans les espaces verts.

Madame Bonal propose aux élèves de prendre contact avec Corinne Raynaud à l'intendance pour prendre des idées et des conseils et surtout pour demander un devis à un spécialiste auquel Madame le Proviseur veut bien donner suite.

#### E – Redécoration du lycée par les élèves

*Elève responsable : Baptiste RUELLO-BABALONI*

Madame Suisse avec qui Léonardo a pris contact n'a pas donné suite sauf pour des installations ponctuelles autorisées pendant la semaine de la culture, mais il ressort de cet entretien qu'il y a un différend avec l'administration à propos des normes de sécurité.

Madame Bonal souligne en effet que la loi n'est pas négociable.

#### F – Café citoyen

Léonardo a un projet avec le centre social de la Tour d'Aigues à la cafétéria de type Eloquentia.

Pas d'avancée sur le sujet.

#### G – Club music

Un concert café a été organisé le jour du repas de Noël

Une scène ouverte pourrait être organisée dans la cour pendant la semaine de la culture à l'extérieur vers l'espace détente.

**H – Salle pour club jeu de rôles**

Maintenant qu'il y a beaucoup de participants deux salles sont nécessaires.

Quel que soit la salle où les élèves souhaitent s'installer ils doivent demander à l'AED présent de leur ouvrir.

**I – Club cinéma**

Monsieur Delvaux a été vu maintenant il ne manque que les élèves volontaires. Mme Brive rappelle les contraintes de l'emploi du temps pour organiser des activités au lycée. Léonardo va voir Madame Rolland pour faire une rubrique sur le site du lycée, il rappelle s'être mis d'accord pour faire des affiches et sur le fait qu'aller au-devant des élèves est plus efficace que d'afficher des listes dans le hall.

**I – Course contre la faim**

Pas d'avancée sur ce point.

La séance est levée à 13H44.

Le 25/03/2019.

La CPE, secrétaire de séance

  
Catherine BRIVE

Vu et bon pour diffusion le 28/03/2019

Le Proviseur,



Marie-Claude BONAL